



MINISTÈRE  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge de l'énergie  
et du numérique*

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
RESSOURCES HUMAINES

.....  
*Le directeur*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° / MAE / DGRH  
0 1 9 2 1 8

Papeete, le

1 9 NOV. 2019

**AVIS DE CONCOURS**  
**N° 3 / 19 / DGRH**

**En exécution de l'arrêté n° 2961/CM du 31 décembre 2018, portant autorisation  
d'ouverture de concours au titre de l'année 2019.**

**LA POLYNÉSIE FRANÇAISE RECRUTE,**

**Par concours externe**, sur titres avec épreuves, **4 éducateurs des activités physiques et sportives** de catégorie B relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

**Le concours externe** est ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

**- pour la spécialité « domaine général » :**

1. Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un titre ou diplôme équivalent ou supérieur inscrit au répertoire national des certifications professionnelles ;
2. Du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) ;
3. Du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), quelle que soit la spécialité ;
4. Du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1<sup>er</sup> degré (BEES) ;
5. Du brevet professionnel polynésien d'éducateur sportif (BPPES), quelle que soit la mention.

**- pour la spécialité « activités aquatiques et de natation » :**

1. Du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités aquatiques et de la natation » (BPJEPSA) ;
2. Du brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités de natation (BEESAN) ;
3. Du diplôme de maître nageur, sauveteur.

Peuvent également se présenter les candidats titulaires d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat et autorisés à concourir par la commission d'évaluation des diplômes ou titres étrangers créée par la délibération n° 2000-119 APF du 12 octobre 2000.

L'âge minimum d'admission à concourir est fixé à 18 ans accomplis au 1<sup>er</sup> janvier 2019. La limite d'âge maximale pour se présenter au concours externe est fixée à 62 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Par concours interne**, avec épreuves, **1 éducateur des activités physiques et sportives** de catégorie B relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

**Le concours interne** est ouvert aux fonctionnaires relevant du statut de la fonction publique de la Polynésie française qui justifient, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'une durée de service effectif de trois ans au moins dans un service administratif de la Polynésie française ou un établissement public administratif de la Polynésie française, compte tenu de la période de stage ou de formation.

L'épreuve d'admissibilité se déroulera à compter du **vendredi 21 février 2020**.

**Retrait des dossiers d'inscriptions :**

Les dossiers d'inscription seront disponibles à compter du **mardi 26 novembre 2019** à la direction générale des ressources humaines, **5<sup>ème</sup> étage** de l'immeuble PAPINEAU, rue Tepano JAUSSEN.

**Dépôt des dossiers d'inscription et demandes d'informations :**

Les **dossiers d'inscription**, accompagnés de toutes les pièces requises, devront **obligatoirement être postés** à l'adresse de la direction générale des ressources humaines (B.P. 124 – 98713 Papeete, Tahiti).

**Tout dossier qui parviendrait à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française par fax, courriel, dépôt physique du candidat, tiers..., autre que par voie postale, sera considéré comme non conforme et rejeté.**

**Inscriptions en ligne :**

Les candidats ont la possibilité de s'inscrire par voie télématique à compter du **mardi 26 novembre 2019**, sur le site internet de la direction générale des ressources humaines : [www.fonction-publique.gov.pf](http://www.fonction-publique.gov.pf)

« *Concours de recrutement > Concours 2019 > Educateurs des activités physiques et sportives* ».

**Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.**

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant la cellule concours au 40 47 79 00.

**LA DATE LIMITE DE RECEPTION, PAR VOIE POSTALE, DES DOSSIERS DE CANDIDATURE A LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES EST FIXEE AU JEUDI 26 DECEMBRE 2019 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI).**

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

